

Processus de candidature

Les étudiants de Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), option histoire des arts, qui souhaitent postuler en troisième année à l'Ecole du Louvre doivent :

- s'inscrire et passer les épreuves d'au moins un des concours suivants :
 - Concours de l'ENS de Lyon, série Lettres et arts, spécialité Arts - Histoire et théorie des arts
 - Concours de l'ENS Ulm, option Histoire et théorie des arts
 - Concours B de l'Ecole des chartes, option Histoire des arts
 - sélectionner, dans le serveur d'inscription de la BEL (www.concours-bel.fr), la case « Ecole du Louvre ».
- L'ouverture du serveur est fixée au 10 décembre 2023 ; il sera clos le 16 janvier 2024 à 17 heures.

Admissibilité

Les épreuves écrites se tiendront selon le calendrier 2024 des concours dans les locaux du centre d'examen choisi par le candidat. L'Ecole du Louvre fixera la barre d'admissibilité à partir des notes obtenues par les candidats aux épreuves de la BEL et/ou du concours B de l'Ecole des chartes (dont obligatoirement l'épreuve de « composition en histoire et théorie des arts » ou « composition d'histoire des arts »).

Le programme de cette épreuve est fixé pour 2024 aux thèmes suivants :

- Le maniérisme en Europe : peinture, sculpture, dessin, objets, décors, jardins.
- Le récit dans l'art, de l'Antiquité à nos jours.

Les notes ne seront pas communiquées aux candidats avant la tenue du dernier jury d'admission.

Admission

Les candidats déclarés admissibles seront convoqués dans le courant du mois de juin (13 et 14 juin) par l'Ecole du Louvre aux épreuves suivantes :

- un oral d'histoire des arts (20 minutes), ayant pour objectif de vérifier la culture générale du candidat dans ce domaine, ses facultés d'observation, d'analyse et ses capacités d'adaptation aux exercices de lecture iconographique et d'étude formelle prévus en 1^{er} cycle de l'Ecole du Louvre : il s'agira de commenter deux œuvres (10 minutes chacune). C'est l'aisance dans la lecture de l'œuvre et de la remise en contexte (historique, philosophique, culturel, artistique...) qui sera valorisée davantage que la capacité unique à l'identification. Les œuvres pourront porter sur la période allant du Moyen Âge au XX^e siècle.

Pour la préparation de cette épreuve, une bibliographie indicative est proposée :

Dans la série *Histoire de l'art*, Paris, Flammarion, les volumes suivants :

- M. Barrucand et C. Heck (sous la dir. de), *Moyen Âge. Chrétienté et Islam*, Paris, 1996.
- C. Mignot et D. Rabreau, *Temps modernes. XIV^e-XVIII^e siècles*, Paris, 1996.
- F. Hamon, et P. Dagen, *Époque contemporaine. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 1998.

- un entretien individuel ayant pour objectif d'apprécier la motivation du candidat et l'adéquation de son profil avec le cursus envisagé (10 minutes). Seront évalués la maturité du projet professionnel formulé par le candidat, sa juste compréhension des spécificités des filières des métiers de la culture et du patrimoine, et sa maîtrise liminaire des grandes questions de l'actualité culturelle, muséale et patrimoniale.

Les candidats disposeront de 30 minutes de préparation.

Chaque candidat passe les deux épreuves orales dans un entretien unique.

Seront déclarés admis les candidats ayant obtenu un total écrit et oral supérieurs à la barre d'admission établie par l'Ecole du Louvre en fonction du nombre de places disponibles. La liste des admis sera mise en ligne sur le site de l'établissement. Une liste d'attente sera établie.